Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID: 062-216200428-20240708-2024_030-DE

Délibération N°2024.030 LUNDI 08 JUILLET 2024 A 18 H 30

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 02 juillet 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS: Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAINT, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING

REPRESENTE: Mme Pascale BINET par Mme Mélanie PAWLAK, M. Gaëtan AMEELE par Mme Dominique KOLACZYK

ABSENTE EXCUSÉ: Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT: M. Laurent CARTIGNY, M. Claude CAUET

est désigné secrétaire de séance : M. Maxime GOUBET

OBJET: Bourse communale année scolaire 2024-2025

(POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Décide d'accorder une bourse de 30 euros aux enfants de 11 à 18 ans à la rentrée de septembre 2024 et fréquentant les établissements publics ou privés dispensant un enseignement autre que celui donné dans les écoles primaire et maternelle publiques de la Commune.

La dépense sera imputée sur l'Article 65131 « Bourses et prix » BP 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Maxime GOUBET